

<b>Etude pour la mise en place d'une communauté tarifaire et d'une billettique commune pour les transports publics transfrontaliers dans l'aire Haut Doubs Val de Travers Nord Vaudois</b>	
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Aire de proximité Haut Doubs Val de Travers Nord Vaudois
<b>Description du projet</b>	<p>Le périmètre actuellement baptisé Aire de proximité Mont d'Or Chasseron se caractérise par une densité supérieure à la moyenne de lignes de transports publics transfrontalières (TER Pontarlier-Fleurier et Frasné Vallorbe) et de bus (Pontarlier-Fleurier-Travers-Neuchâtel ; Pontarlier-Vallorbe), sans compter les lignes de bus privées, directement opérées par des entreprises suisses pour le compte de leurs salariés frontaliers résidant côté français.</p> <p>En dépit de ces lignes en développement, il n'existe aucune communauté tarifaire ni billettique commune permettant d'acheter un billet unique à un tarif frontalier. Le financement du fonctionnement même de ces lignes s'en trouve compliqué et étanche. Cette situation rend difficile l'achat de billet et rend compliquée et onéreuse la mobilité transfrontalière au sein de ce territoire frontalier.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, il s'agit de réfléchir aux conditions financières, juridiques et organisationnelles pour la mise en place d'une telle communauté tarifaire, tant sur les TER que les bus transfrontaliers, en concertation avec les différents niveaux d'autorités organisatrices concernés. Il s'agit par ailleurs de réfléchir à la billettique correspondante et à la possibilité d'acheter ces billets uniques de part et d'autre de la frontière dans les différentes gares concernées.</p> <p>Le projet consiste plus précisément à faire une analyse de la communauté tarifaire UNIRESO mis en place dans le Grand Genève depuis 2004. Forte de cette référence, le projet doit étudier les possibilités juridiques, techniques et financière d'une gestion en transfrontalier des recettes perçues par les transporteurs opérant pour le compte des autorités organisatrices des transports. Il doit faire le point sur les clés de répartition des ventes du tarif régional en posant les bases d'une Convention instituant une tarification régionale sur le bassin transfrontalier étudié.</p> <p>La dimension billettique doit être également travaillée, avec une réflexion sur les lieux de vente de ces titres de transports.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Le projet doit permettre de déterminer les différents obstacles et les leviers à la mise en place d'une communauté tarifaire et intermodale transfrontalière, permettant une intégration plus forte du financement de ces lignes mais également une utilisation facilitée pour les usagers, tant pour la possibilité de l'achat du billet que pour son utilisation indifférenciée de part et d'autre de la frontière avec un seul billet.</p> <p>Si ce projet exploratoire est concluant, il pourrait être appliqué à d'autres portions de l'Arc jurassien.</p>
<b>Porteur(s)</b>	Canton de Neuchâtel/Conseil Régional Franche Comté

<b>Partenaires</b>	Côté suisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CFF,</li> <li>- TransN (transports publics neuchâtelois)</li> <li>- Transports publics du Canton de Vaud,</li> <li>- Car Postal suisse</li> <li>- Canton de Neuchâtel et canton de Vaud</li> </ul>
	Côté français	Conseil Régional Franche Comté, DREAL, Conseil général du Doubs, DDT, SNCF, autres opérateurs le cas échéant.
<b>Durée – Calendrier</b>	18 mois	
<b>Fourchette de coût</b>	150 000 €	
<b>Financement &amp; insertion INTERREG V</b>	oui	
<b>Contexte</b>	Atouts	<p>Réseau de transport transfrontalier en partie constitué. Intégration tarifaire côté suisse</p> <p>Territoire francophone</p> <p>Articulation avec le projet Gares intermodales et pôles services et le projet, connaissance des lignes privées transfrontalières</p> <p>Modèle genevoise, proche</p>
	Contraintes	Complexité financière et juridique